

## Meeting des Loups 2021 : organisation sous Covid Safe Ticket (CST)

Notre Meeting des Loups 2021 est un événement qui rassemble plus de 500 personnes. A ce titre, il est considéré comme un événement de masse. Par conséquent, il sera organisé avec l'application du Covid Save Ticket (CST).

La réglementation en vigueur actuellement (et donc en date du 10/10) reste celle fixée par le cadre fédéral. Le **Covid Safe Ticket (CST)** sera donc demandé à toutes les personnes (nageurs, délégués, entraîneurs, officiels, spectateurs) participant au Meeting des Loups **dès l'âge de 12 ans** (12 ans et plus donc).

Pour rappel, un CST est uniquement valable dans les cas suivants :

- La personne est en possession d'un certificat de vaccination : vaccination complète + deux semaines (cela vaut pour tous les types de vaccins) ;
- Ou la personne dispose d'un certificat de rétablissement dont la période de validité commence 11 jours après la date de prélèvement du premier test PCR positif et se termine 180 jours après la date de ce premier test positif ;
- Ou la personne présente un test PCR dont le résultat est négatif : pour le PCR : validité = jour du prélèvement + 48h (2 jours) ;
- Ou bien un test antigénique rapide effectué par un professionnel de la santé correctement formé donne un résultat négatif : pour le RAT : validité = jour du prélèvement + 24h (1 jour).

En pratique, nous sommes donc tenu de scanner le QR-code du CST **de tous les participants à notre compétition** : nageurs, entraîneurs, délégués, officiels et spectateurs désirant entrer dans les tribunes. Le QR-code devra être présenté sur smartphone via l'application CovidSafe.be ou via le document papier imprimé au préalable.

Nous attirons votre attention sur les décisions suivantes prises par le Comité de concertation :

- Le contrôle d'accès doit être strict. **Le CST est personnel, l'identité de chaque personne doit également être vérifiée.**
- Si le CST a expiré, il sera interdit au participant d'entrer dans les zones « Covid Safe » (voir ci-dessous).
- Ces règles doivent être respectées lors de l'organisation d'un événement de masse, sinon l'événement ne pourra pas avoir lieu.

Afin de rendre l'**entrée** de tout le monde le plus fluide possible **le matin**, nous procéderons en 2 phases.

**La phase 1** sera de scanner et faire entrer tous les **nageurs** (nous devons scanner les nageurs de 12 ans et +), **entraîneurs, délégués et officiels**.

Nous demandons aux délégués des clubs de regrouper leurs nageurs, entraîneurs et officiels et de se présenter en groupe à l'heure précise qui est indiquée dans le mail reçu. De même, nous demandons aux délégués (ou entraîneurs) de placer leurs nageurs par groupe d'âge (les moins de 12 ans en premier, ensuite les 12 ans et plus), dans le but d'améliorer la fluidité de la phase. Le délégué sera scanné en premier et il entrera avec les nageurs de moins de 12 ans dans le hall. Il attendra alors que tous les autres nageurs soient scannés avant de faire entrer son groupe directement dans les vestiaires, afin de libérer le plus rapidement possible le hall d'entrée. Ensuite, les entraîneurs et officiels du club seront scannés. Nous procéderons de la sorte club par club.

Pour ne pas retarder le scanning, les nageurs doivent préparer leur QR-code du CST (via smartphone ou via papier) avant de se présenter près des personnes responsables du scanning, qui vérifieront leur identité sur base du listing des inscriptions à la compétition.

La phase 2 sera destinée aux parents et spectateurs.

Lorsque TOUS LES CLUBS SERONT PASSÉS AU SCAN, les parents et spectateurs pourront à leur tour entrer dans le hall d'entrée et se diriger vers l'escalier qui mènent aux tribunes où ils seront à leur tour scannés, avant d'entrer dans la tribunes.

Nous demandons donc aux parents et spectateurs de ne pas se présenter avant 8h devant l'entrée de la piscine afin de ne pas générer un regroupement de personnes trop important.

Pour ne pas retarder le scanning, les parents et spectateurs doivent préparer leur QR-code du CST (via smartphone ou via papier), ainsi qu'un document d'identité afin de le présenter aux personnes responsables du scanning. Pour rappel, le CST est personnel et la réglementation nous impose de vérifier l'identité de chaque personne. Toute personne ne présentant pas un CST valide ou dont l'identité ne pourra être vérifiée se verra refuser l'accès aux tribunes.

Pour les arrivées de l'après-midi, nous demanderons également aux délégués des clubs de regrouper leurs nageurs, entraîneurs et officiels (uniquement ceux qui arrivent l'après-midi, plus ceux qui étaient déjà là le matin naturellement) et de se présenter en groupe devant la piscine à l'heure précise qui est indiquée dans le mail reçu (voir description de la phase 1 ci-dessus).

Enfin, nous avons également divisé le bâtiment en 4 zones.

**La zone 1** sera composée de la piscine et des vestiaires (zone Covid Safe).

Afin d'accéder à cette zone, il est demandé de porter le masque (depuis le hall jusqu'au couloirs d'accès aux vestiaires donc). Après le passage aux vestiaires et à l'intérieur de la zone piscine, le masque n'est plus obligatoire. Dans l'autre sens, pour quitter cette zone, le masque doit être remis après le passage des vestiaires, en direction du hall d'entrée.

Cette zone est réservée aux nageurs, délégués, entraîneurs et officiels.

**La zone 2** est composée des tribunes (zone Covid Safe).

Lorsque vous êtes entrés dans les tribunes et assis à votre place, le masque n'est plus obligatoire. Néanmoins, le port du masque reste recommandé lors de vos déplacements en tribunes.

Cette zone est réservée aux parents et spectateurs mais est INTERDITE aux nageurs, délégués, entraîneurs et officiels.

**La zone 3** est composée du hall d'entrée, des escaliers, de la mezzanine menant à la cafétéria et aux tribunes, ainsi que des toilettes (zone publique non Covid Safe).

Dans cette zone, le masque est obligatoire. En effet, les zones de circulation de la piscine ne sont pas réservées aux participants à notre compétition : la zone ludique du Point d'eau et la cafétéria reste en effet ouverte au public extérieur.

**La zone 4** sera la cafétéria (zone horeca).

Dans cette zone, les règles de l'horeca sont évidemment d'application. Pour rappel, le masque est obligatoire lors des déplacements et peut être retiré lorsque vous êtes assis à table.